



UNIVERSITE
DE KARA

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET
DE LA SCOLARITE (DAAS) *aw*



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL A CANDIDATURE POUR LE MASTER PROFESSIONNEL EN PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

Dans le souci de mieux répondre aux priorités nationales et aux enjeux des collectivités territoriales, l'Université de Kara lance pour le compte de l'année académique 2023-2024 un appel à candidature pour le **Master Professionnel en Planification du Développement**. Ce programme vise à former des cadres supérieurs de l'administration publique centrale, régionale ou locale, du secteur public, privé ou du réseau communautaire.

CONDITION D'ELIGIBILITE

- Être titulaire d'une licence LMD, d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent dans l'une des disciplines suivantes : Economie, Gestion, Administration, Statistique économique, Sociologie ou tout autre domaine connexe ;
- Justifier d'une expérience de travail d'au-moins cinq (05) ans pour les fonctionnaires ;
- Être âgé de 45 ans au plus lors du dépôt de dossiers ;
- Une bonne connaissance de l'anglais est un atout.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier complet doit comporter :

- Une demande adressée au Président de l'Université de Kara ;
- Un résumé du projet professionnel du candidat (maximum 3 pages) ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) des diplômes et relevés de la licence LMD et/ou de la maîtrise (classique) ainsi que des diplômes équivalents ;
- Les attestations d'emploi ;
- Une copie de l'homologation délivrée par l'Université de Kara pour des diplômes obtenus dans une institution autre que les Universités de Lomé et de Kara ;
- Une attestation de mise en disponibilité ou une autorisation de l'employeur (pour les travailleurs) ;
- Une quittance de 25 000 FCFA (frais d'étude de dossier) à payer à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara.

LIEU ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du 14 août au 08 septembre 2023 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

La liste des candidats retenus sera disponible au plus tard le vendredi 29 septembre 2023.

INSCRIPTION ACADEMIQUE

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité pour les formalités d'inscription définitive.

FRAIS DE FORMATION

	Nationaux - Zone UEMOA		Etrangers (Zone hors UEMOA)	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Frais d'inscription (Total à payer en FCFA)	501 500	601 500	901 500	1 001 500

Pour de plus amples renseignements, contacter : + 228 93 24 24 46.

Kara, le 31 JUL 2023

Le Président,



Prof. Komla SANDA